



**EUROPEAN
TYRE & RUBBER
manufacturers'
association**

2 Avenue des Arts,
box 12
B-1210 Brussels
Tel. +32 2 218 49 40
Fax +32 2 218 61 62
info@etrma.org
www.etrma.org

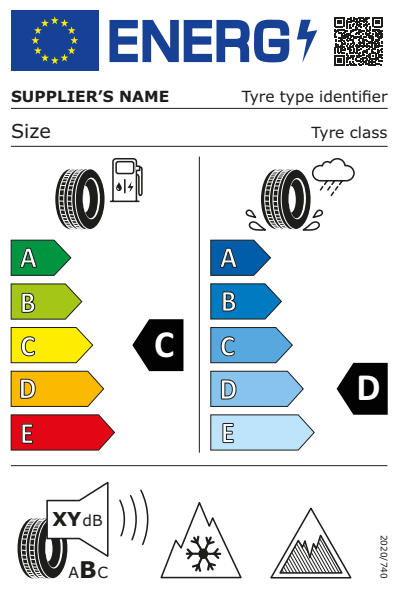
Règlement européen sur l'étiquetage des pneumatiques

(EU 2020/740)

Le règlement sur l'étiquetage des pneus est en place depuis 2012, et fournit à l'ensemble des consommateurs européens une information sur l'efficacité énergétique (via la résistance au roulement), la sécurité (via l'adhérence sur sol mouillé) et le bruit de roulement externe des pneumatiques.

L'Union Européenne introduit un nouveau schéma pour l'étiquetage des pneus, applicable à partir du 1er mai 2021, dans le but d'accroître encore la sécurité et l'efficacité environnementale et économique du transport routier, en favorisant des pneus économes en carburant, sûrs et à faible niveau de bruit. Cette information, s'ajoutant à d'autres pouvant intervenir dans la décision d'achat, permet aux consommateurs finaux des choix plus éclairés lors de l'achat de leurs pneus. Il importe de rappeler néanmoins que les économies de carburant réelles et la sécurité apportées par les pneumatiques dépendent fortement du bon entretien de ces derniers, ainsi que du comportement des conducteurs.

Qu'est-ce qui change ?



La nouvelle étiquette reprend les 3 classements existants : efficacité en carburant, adhérence sur sol mouillé et émissions sonores. Pour les deux premiers, les classes vides sont supprimées, et l'échelle de notation va désormais de A à E. Pour les émissions sonores, la classe (liée au niveau de bruit en décibels) est exprimée également en lettres (de A à C).

Par ailleurs, les symboles associés aux 3 classements ont été rajeunis, en cohérence avec les étiquettes applicables aux produits électroménagers.

Enfin, la nouvelle étiquette introduit deux pictogrammes supplémentaires pour signaler une performance accrue en adhérence sur neige et/ou sur glace (remarque : ce dernier ne s'applique qu'aux pneumatiques pour véhicules de tourisme).

Un flash code, pouvant être scanné, a été ajouté à l'étiquette de manière à permettre un accès aisé à la base de données européenne sur l'étiquetage énergétique (EPREL = European Product Registry for

Energy Labelling). Cette base permet de télécharger l'étiquette du pneumatique ainsi qu'une fiche d'information sur le produit.

L'utilisation de l'étiquette est étendue aux pneumatiques pour poids lourds et autocars (jusqu'à présent l'exigence de fournir l'information sur les classes ne s'appliquait qu'à la documentation technique et commerciale).

Quels sont les objectifs attendus de cette révision de l'étiquetage des pneumatiques ?

1. Amélioration de la sécurité routière dans des conditions spécifiques: les nouveaux pictogrammes sur l'adhérence sur neige et glace permettront aux usagers d'identifier plus facilement les pneumatiques conçus spécifiquement pour des régions aux conditions hivernales sévères, comme les pays d'Europe centrale et orientale, les pays nordiques ou les régions montagneuses.

2. Baisse de l'impact environnemental: la nouvelle étiquette vise à aider l'utilisateur à choisir des pneumatiques plus économes en carburant, ce qui réduit les émissions de CO₂ dans l'environnement. L'information sur les niveaux de bruit contribuera également à réduire la pollution sonore due au trafic routier.



**EUROPEAN
TYRE & RUBBER
manufacturers'
association**

2 Avenue des Arts,
box 12
B-1210 Brussels
Tel. +32 2 218 49 40
Fax +32 2 218 61 62
info@etrma.org
www.etrma.org

Le nouvel étiquetage des pneumatiques en bref

(EU 2020/740)

Pourquoi ? Pour améliorer la sécurité, la santé publique, et l'efficacité économique et environnementale du transport routier, en fournissant aux usagers une information objective, fiable et permettant les comparaisons, afin de leur permettre de choisir les meilleurs pneumatiques en efficacité de carburant, sécurité routière et émissions sonores.

Quels pneus concernés? Ceux pour véhicules de Tourisme (y compris 4x4 et SUV), Camionnette, Poids Lourds et autocars.

Quand ? Le 1^{er} mai 2021.

Logo d'efficacité énergétique



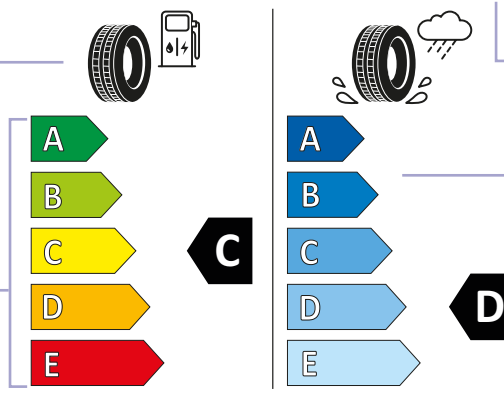
Le flash code permet d'accéder à de l'information supplémentaire disponible sur la base de données européenne EPREL

Nouveau symbole d'efficacité énergétique, applicable aux véhicules thermiques et électriques

SUPPLIER'S NAME Tyre type identifier
Size Tyre class

Code d'identification du produit

Nouvelle échelle de classement pour la résistance au roulement et l'adhérence sur sol mouillé (5 classes seulement de A à E, les classes F et G sont désormais interdites)



Adhérence sur sol mouillé

Bruit extérieur. Les classes A B ou C sont désormais indiquées, pour une meilleure information sur le niveau de bruit.



Information sur la performance sur neige et glace :

- Marquage pour l'adhérence sur neige
- Marquage pour l'adhérence sur glace pour les pneus nordiques

To learn more please visit ETRMA website